



SCAP 18  
Section Course A Pied  
des  
Pompiers de Reims



**(1) ORGANISATEURS**

Sont les sapeurs pompiers de Reims en collaboration avec la ville de Reims.

**(2) DATE & HORAIRE**

Samedi 27 mai 2022 à 20h30

**(3) DEPART**

Cours Anatole France 20h30 (derrière la cathédrale de Reims)

**(4) ARRIVEE**

Cours Anatole France à partir de 21h00 (derrière la cathédrale de Reims)

**(5) PARCOURS**

Course sur route se déroulant en milieu urbain sous forme de deux boucles de 4 km totalisant une distance totale d'environ 8km.

**(6) PARTICIPATION**

Course ouverte à partir de la catégorie cadet(te), (né en 2006 et avant) pour les mineurs signatures obligatoire des parents sur le bulletin d'inscription.

En raison du parcours empruntant quelques petites marches d'escaliers, la course n'est pas autorisée aux handisports.

Le temps de la course sera limité à 1h15 pour le classement et rendre la circulation libre.

**(7) RAVITAILLEMENTS**

Le 1<sup>er</sup> (eau seulement) placé a proximité de la cathédrale soit à 4 km et le 2<sup>nd</sup> à l'arrivée au 8<sup>ème</sup> kilomètre.

**(8) CERTIFICAT MEDICAL**

Les non licenciés à la FFA doivent fournir obligatoirement un certificat médical, **datant de moins d'un an le jour de la course** (samedi 27 mai 2023) **portant la mention « apte à la pratique de la course à pied en compétition »**

Pour les licenciés FFA présenter leur licence à jour.

**(9) SECOURS**

Les sapeurs pompiers de la Marne assureront les secours par un poste médical avancé a proximité de l'arrivée et en plaçant des secouristes sur le parcours.

**(10) RESPONSABILITE MEDICALE**

Le médecin de l'épreuve peut mettre hors course tout participant dont la santé lui semble compromise.

**(11) DOSSARDS**

Retrait le mercredi 24 mai sur le parking de René Tys de 10h à 20h Tys et le samedi 27 mai de 12h à 19h45 rue Robert de Coucy (à gauche) face au parvis de la cathédrale de Reims.

Le dossard doit être porté sur la poitrine, **fixé par 4 épingles (non fournies)** et visible dans son intégralité.

## (12) RECOMPENSES

A partir de 21h45 sur le parvis, seront récompensés les 3 premiers au classement scratch (hommes et femmes), ainsi que le 1 premier(e)s des catégories

- Cadet (2006 et 2007)
- Junior (2004 et 2005)
- Espoir (2001, 2002 et 2003)
- Senior (1989 à 2000)
- Master (1988 et avant)
- Master 0 (1988 à 1984)
- Master 1 (1983 à 1979)
- Master 2 (1978 à 1974)
- Master 3 (1973 à 1969)
- Master 4 (1968 à 1964)
- Master 5 (1963 à 1959)
- Master 6 (1958 à 1954)
- Master 7 (1953 à 1949)
- Master 8 (1948 à 1944)
- Master 9 (1943 à 1939)

**Pour avoir sa récompense il faudra être PRESENT**

## (13) RESULTATS & PHOTOS

Ils seront disponibles sur le site [www.foulee-des-sacres.fr](http://www.foulee-des-sacres.fr) et sur la page FB de la foulée des Sacres dès le surlendemain de la course.

## (14) RESTAURATION

Il y aura la possibilité de se rafraichir au stand de SCAP18 installé à proximité de la cathédrale.

## (15) PROPRETE

Les concurrents sont priés de ne pas abandonner leurs déchets (gels, papiers et gobelets) en dehors des zones prévues.

## (16) RESPONSABILITE

Les organisateurs de la 10<sup>ème</sup> édition de la Foulée des Sacres déclinent toute responsabilité en cas de vols ou de détériorations qui pourraient se produire lors de la course également en cas d'accident que le coureur pourrait provoquer ou dont il serait victime.

## (17) ASSURANCE

Le comité organisateur a souscrit à une police d'assurance pour la manifestation sportive à la GMF.

## (18) ACCEPTATION

Tout engagement implique la prise de connaissance du présent règlement et l'acceptation de celui-ci.

**Aucun remboursement ne sera effectué une fois inscrit !**

La direction de course se réserve le droit d'annuler la compétition en cas de force majeure, (mesures d'état d'urgence ATTENTAT ou COVID19 ) et de mise en danger des personnes ou de raisons indépendantes de la volonté des organisateurs et ceci **sans aucun remboursement** de frais d'inscription ni d'indemnités quelconques, même après le départ de la course.

**(19) ENGAGEMENT**

Uniquement en ligne sur le site internet de la [www.foulee-des-sacres.fr](http://www.foulee-des-sacres.fr)

Accompagné de la somme de 12€ par athlète.

**Attention** (inscription sur place : 16€) seulement **s'il reste des dossards.**

**Aucun dossard ne sera envoyé et tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**

**INFORMATIONS :**

[www.foulee-des-sacres.fr](http://www.foulee-des-sacres.fr)



---

**Association SCAP18**

**« foulée des Sacres 2023 »**

**03 rue des Vignes 51420**

**51420 Cernay les Reims**

**LA  
FOULÉE  
DES SACRES**

**Reims.fr**